

Les DEFRANCE

Lignée de Marie Jeanne DEFRANCE (Sosa 741 Génération 10)

- | | | | |
|----|-----------------------|---|------------------------|
| 1. | Marie Jeanne DEFRANCE | x | Jean François QUENIVET |
| 2. | Toussaint DEFRANCE | x | Marie HAUWEL |
| 3. | Toussaint DEFRANCE | x | Jeanne BOUDENEL |

Autres DEFRANCE

- **Jenne DEFRANCE (Sosa 2619 – Génération 12)** femme de Jean GRUEL et fille de **Pierre**
- **Louise DE FRANCE¹ (Sosa 1119 – Génération 10)** femme d'Alot FOURDRIN et fille de Louis et de Catherine PETIT

Etymologie

DEFRANCE : Originaire de France. Ce nom se trouve le plus souvent en Normandie et en Picardie². Il pourrait donc s'agir du nom porté par des personnes originaires du 'duché de France', le domaine possédé par Hugues CAPET et ses successeurs autour de Paris.

Variantes : DE FRANCE, DEFRANCHE, ...

Notes

1. Aucun acte établissant la filiation de Marie Jeanne DEFRANCE, femme de Jean François QUENIVET n'a été trouvé. L'hypothèse qu'elle est fille de Toussaint et de Marie HAUWEL repose sur une étude des familles de Rincq et la présence de Jean François QUENIVET au mariage de Pierre DEFRANCE avec Marie Jeanne COCUD le 21/01/1690 et de Marie Marguerite DEFRANCE avec Philippe QUENIVET le 13/01/1688. Toussaint et Marie HAUWEL (ou HAUE) avaient parmi leurs enfants un Pierre, une Marguerite et une Marie Jeanne.

2. Un acte du Gros de St-Omer, Reconnaissance du 7/6/1650 (n°335) a permis de d'établir la filiation de Jeanne DEFRANCE, l'épouse de Jean GRUEL

Actes BMS

Baptêmes³

Rincq, le 06/09/1660, Marie Jeanne ... France, fille de Toussain et de Marie Haue. Parrain et marraine : François MARTEL de St-Omer, et Jeanne BRUCHET ...

Rincq, le 03/01/1622, Toussaint, fils de Toussaint ...⁴

Sépultures

¹ Voir fiche AVISSE – Ascendance de Lucien CHOVAUX)

² Source Geneanet.

³ Actes en latin, dont certains en mauvais état

⁴ Acte difficile à lire et retrouvé à partir du relevé de Daniel CARBONNIER publié par l'Association Généalogique du Pas-de-Calais.

Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

Rincq, le 13/06/1675, Toussains DE FRANCE

Rincq, le 13/02/1665 : Joanna BOUDELEL, uxor Toussain DEFRANCE

Rincq, le 13/09/1659, Toussains DEFRANCE

Actes notariés du Gros de Saint-Omer

Vente du 13/1/1666 à Aire (n°140) :

Toussaint DEFRANCHE labour à Warnes paroisse de Rincq et Marie HAUHEL sa femme ; à Mre Estienne LEMERE marchand apothicaire à Aire et Damlle Marie WOTTEMAN sa femme ; prés aux " escluses " à Rincq, au dit DEFRANCHE de sa retraite faite au conseil d'Arthois à St Omer.

Vente du 19/2/1664 à Aire (n°23) :

Robert DEMARTHES labour demt à Rincq; obligé de payer à Jean, Guille, Francois, Adrien, Pierre et Marie Jenne DE MARTHES ses enfants qu'il olt de Marie DEFRANCE par lettres passée à Aire le 4/8/1663, aux enfants à eux échus par le trépas de Toussain DEFRANCE leur père grand, rapport passé à Rocquestoire le dit jour et an; la décharge que lui at faite Toussain DEFRANCE oncle et tuteur des dits enfants, demt au dit Rincq; cède aux dits enfants des terres à St Martin, Jan COCUD occupeur, procédant au dit vendeur de son patrimoine tenue du fief "Coussin"

Vente du 16/11/1663 à Aire (n°225) :

Noble et Illustre Seigneur Joseph Francois DE MAMETZ Sr d'Ambleghuem, Nelle, Wignincourt, Wisques, Lampernesse, demt en son château du dit Ambleghuem pays de Flandre; aux Révérendes mère ancelle et discrètes religieuses, savoir Sœur Claire Felix d'Estaire mère ancelle, Sœur Marie Charles de Béthune, Sœur Agnés de Béthune, Sœur Franchoise Isberghue d'Aire et Soeur Cécille d'Arras discrètes religieuses du couvent des religieuses pénitentes de ceste ville d'Aire; pré au Bietz lez ceste ville, un manoir non amazé à Rocquestoir, terres à Rocquestoire et Rincq; bail qu'en ont Toussaint DEFRANCE sa femme, Toussains et Martin DEFRANCE ses enfants, lettre du 31/3/1656.

Procuration du 4/1/1656 à Aire (n°23) :

Nicolas LECLERCQ échevin d'Aire et receveur du droit Srial dit « Maltande » pour l'an 1654 ; à blanc ; distributions des deniers procédant de la vente par décret des héritages ayans appartenus à Jacqueline BOUDENEL, avoir reçu de Martin et Toussain DEFRANCE acquiseurs.

Reconnaissance du 7/6/1650 (n°335) :

Adrien BOIAVAL demt par refuge à Coupelles Noeufve paroisse de Fruges, fils et her de feu Jan ; créée par Raud DE BOIAVAL et Jenne LEDOUX ses père et mère grand, au profit de (barré : Jan GRUEL) Pierre DEFRANCE, passée à Radinghem le 20/3/1602 ; reconnue par le dit Jan BOIAVAL son père, en qualité de fils et her des dits feux Raud et Jenne LEDOUX, au profit de Jan GRUEL mary de Jenne DEGRANCE, fille et here du dit Pierre, à Fruges le 4/11/1632. Au profit de Jan ROGIER huissier du conseil d'Arthois, ayant droit par transport de Jaspert

Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

DANNEL et Jenne GRUEL sa femme, Engrand SALMON et Marie GRUEL sa femme et
Anthoinette GRUEL veuve de Louis BRUCHET, iceux GRUEL enfants et hers du dit Jan et de
Jenne DEFRANCE,

(Actes relevés par Yves LEMAIRE)

Fiche créée le 15/07/2016, modifiée le 15/07/2018)